

Zeitschrift: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 916

Artikel: Chèque en blanc pour le FMI?
Autor: Carera, Mario
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chèque en blanc pour le FMI ?

La crise de l'endettement international, tout spécialement en Afrique, le continent le plus pauvre, s'aggrave. La dette africaine a augmenté de 14% en 1987 et a atteint 213 mia de dollars; les pays africains lui ont consacré, en 1987, 37% de leurs maigres recettes d'exportation. Sur 25 pays à faible revenu, jugés «asphyxiés par la dette» par la Banque mondiale, vingt-deux se trouvent en Afrique. Globalement, les apports financiers nets stagnent, mais, comble de l'absurde, le continent noir, en 1987, a opéré des remboursements nets au Fonds monétaire international (FMI) pour 894 millions de dollars.

Dans ce contexte troublé, de nombreux pays africains poursuivent avec ténacité des politiques de redressement et d'ajustement. Les rééchelonnements de dettes sont fréquents et des remises de dettes se préparent.

Un nouveau ballon d'oxygène

Pressé par la communauté internationale, le FMI, mi-gendarme, mi-pompier de l'ordre financier mondial, a ficelé un nouveau paquet de 11,6 mia de francs en vue de soutenir les pays les plus pauvres et les plus endettés (une soixantaine, la plupart en Afrique), à des conditions de faveur. Plus d'une vingtaine de pays riches se sont déjà engagés pour une somme d'environ 10,4 mia de francs.

Le dilemme suisse

La Suisse, non membre du FMI, mais pays bénéficiant d'une balance extérieure excédentaire, s'est vu priée de passer aussi à la caisse. Le Conseil fédéral a signé ce printemps un accord avec le FMI prévoyant une contribution de 386 mio de

francs, soumise maintenant à l'acceptation du Parlement.

Même si cette contribution de 380 mio n'est pas prélevée sur le budget de coopération, le dilemme de politique financière et de politique de développement ne peut être occulté. D'un côté, la Suisse n'est pas membre du FMI et l'on sait que les programmes d'ajustement structurel mis en place dans de nombreux pays africains par cette institution font l'objet de critiques justifiées (inattention aux plus pauvres, accent trop marqué sur les équilibres extérieurs); de l'autre côté, un nouvel apport massif d'argent frais est indispensable, dans les conditions actuelles, si les ajustements en cours veulent avoir quelque chance de succès. Enfin, s'agissant de la contribution suisse, la Loi fédérale sur la coopération au développement, fait obligation de donner la priorité aux pays, régions et populations les plus pauvres.

La voie multilatérale incontournable

Qu'on le veuille ou non, seule la communauté internationale, avec le FMI comme interlocuteur, peut jouer un rôle de catalyseur adapté aux dimensions du problème. Tout effort bilatéral — accord à deux, entre la Suisse et un pays endetté — est dérisoire s'il ne se situe pas dans un contexte-concept global, multilatéral, impliquant les nations concernées.

Dans l'accord signé en avril avec le FMI, la Suisse a obtenu de «pouvoir suivre le développement des opérations» et d'«exprimer ses vues à ce sujet» avec la tenue d'une réunion commune «au moins deux fois par an». Une telle formule si vague revient en fait à signer un chèque en blanc au FMI!

Le principe d'une participation de la

Suisse à cette «facilité d'ajustement structurel renforcée» (FASR... c'est son nom!) ne peut être accepté que s'il est assorti d'un droit de regard et de co-décision. Le modèle existe et se pratique, à satisfaction du Conseil fédéral, depuis des années avec l'IDA, une filiale de la Banque mondiale: la Suisse soutient, selon ses choix, des programmes d'aide de l'IDA, donc multilatéraux, dans des pays précis qu'elle connaît et où elle peut assurer un suivi sérieux, en vérifiant entre autres la compatibilité avec la Loi sur la coopération. Cette procédure pourrait être reprise avec le FMI, puisque la plupart des quelque 60 pays pauvres bénéficiaires de la FASR sont des pays où se concentre la coopération suisse: connaissances et compétences sont donc disponibles pour discuter, infléchir, cas par cas, les choix de la FASR dans le sens d'un ajustement «à visage humain», selon l'exigence formulée par l'Unicef.

Mode d'emploi à préciser

Le Parlement serait ainsi bien inspiré de renvoyer cette contribution destinée au FMI au Conseil fédéral avec la prière d'en préciser le mode d'emploi. Cette procédure éviterait de valider le chèque en blanc signé avec le FMI. Elle éviterait aussi un autre écueil — le piège puriste de ceux qui refusent par principe toute collaboration de la Suisse avec le FMI. Comme s'ils refusaient de voir que le bilatéralisme — qu'implicitement ils prônent — est l'arme favorite des grandes puissances envers les pays pauvres. Dans le cas du «Sonderfall» suisse, prôner systématiquement l'action bilatérale revient à un aveu d'impuissance ou à un repli de hérisson.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la politique de développement de la Communauté de travail Swissaid — Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas.